

Pour la première fois le Roi sanctionne : le 13 Novembre suivant, un réformé est brûlé (327).

Sans doute François I<sup>er</sup> a-t-il meilleure mémoire que ses détracteurs et se souvient-il des placards qui, affichés sur les portes de la cathédrale de Wittenberg dix-sept ans plutôt, ont déjà fait plus de cent mille victimes sous le glaive luthérien dans l'Empire germanique (1525). En ce temps là, gouverner, c'était prévoir, non comme aujourd'hui où gouverner, c'est prédire ce qu'en penseront les générations futures, ignorantes ou désinformées.

- ◆ 3 Novembre, Angleterre : par l'*Act of Supremacy*, l'anglicanisme devient religion d'État (268). Henri VIII impose sa réforme au prix de milliers de victimes pendues ou éventrées : cardinaux, archevêques, évêques, abbés, moines, prêtres et laïcs. « Suppression de trois cent soixante-dix monastères et confiscation des biens des quelques quatre cent trente monastères restants. » (84)
- ◆ Luther se pose en inventeur de la musique polyphonique (trois siècles après Perrotin et Dunstable, après Guillaume de Machault, Jeannequin...) contre le chant grégorien. Invention que confirme le protestant Michelet (95, T. IX, p. 142) dont nous ignorions qu'il avait eu le loisir de romancer aussi l'Histoire de la Musique.

### 1535

- ◆ 13 Janvier : un édit est pris par François I<sup>er</sup> contre les imprimeurs séditieux (327).

Ce que certains traduisent par : « Le Roi signe un édit rendant l'imprimerie hors-la-loi et ordonnant la fermeture des librairies. » (395)

- ◆ Janvier : assassinat de monseigneur Zamoyiski à Posen, sur ordre du voïvode luthérien Wolodowski qui n'accepte pas d'autre religion que la sienne en ses États (257).
- ◆ 21 Janvier : Grande procession et manifestation catholique à Paris. Prolongeant les condamnations dans l'affaire des Placards, le Parlement fait brûler six protestants (327).
- ◆ 4 Mai : martyre de la Chartreuse de Londres, pillée et incendiée tandis que les moines sont tués (259).
- ◆ 14 Juin, Genève : la messe est interdite, l'évêque est chassé, les catholiques sont bannis, les couvents rasés, les habitants doivent signer leur allégeance à la nouvelle religion. A ceux qui tentent de s'opposer, Farel répond avec cet esprit de tolérance qui distingue les protestants de l'obscurantisme catholique : « *Voulez-vous vous opposer présentement à l'ouvrage de Dieu ?* »

Non, il ne s'agit pas de dragonnades, les dragonnades sont une invention de Louis XIV et ce despotique novateur n'est pas encore né.

Raison pour laquelle, sans doute, « Genève devint rapidement un lieu de refuge. » (5) Cet auteur ne précise pas qui sont les heureux bénéficiaires de ce *refuge*. Mais ces privilégiés ne sont en fait qu'un petit nombre puisque la population de Genève ne s'accroît en trois-quarts de siècle que de mille Âmes... prédestinées.

♦ L'iconoclasme s'étend du religieux au laïque et au privé, il est soigneusement organisé, on peut même le dire rituel et ce, nous l'avons vu, depuis l'origine du mouvement.

Olivier Christin, spécialiste de l'iconoclasme : « Les gestes iconoclastes se présentent en fait souvent comme une épreuve de vérité dans laquelle le statut de l'image va se jouer et être, enfin, tranché : « *si tu es Dieu, défends-toi* », « *si tu es Dieu, fais miracle* » crient certains briseurs d'images, à Angoulême par exemple, aux statues, aux crucifix, aux peintures qu'ils traînent par les rues, fouettent, pendent ou brûlent...

Il faudrait aussi à ce propos parler plus longuement de ces partisans si enthousiastes du réformateur de Wittenberg qu'ils le représentent en saint (avec le nimbe et même la colombe de l'Esprit Saint) et en collectionnent des portraits qu'ils croient incombustibles...

L'iconoclasme brise tout un ensemble de liens visibles et concrets avec les morts et la foule compacte des protecteurs célestes et des intercesseurs : il met un terme à cet immense système de prières des uns pour les autres, des uns avec les autres, des uns à travers les autres qu'avait patiemment édifié l'Église ... » (50)

Les iconoclastes se trompent, ou sont trompés, sur l'utilisation de l'image par l'Église catholique. Pourtant, ce ne sont pas les précisions qui font défaut depuis saint Jean Damascène, 726, et le Concile de Nicée, 787, que l'érudit Luther devait certainement connaître et que reprendra le Concile de Trente : « *...l'honneur que l'on rend aux images se rapporte aux originaux qu'elles représentent.* » Le rituel républicain, devant les Monuments aux Morts, par exemple, n'agit pas autrement. Et la pratique religieuse, plus explicite il est vrai chez les orthodoxes, confirme l'idée fondatrice du respect que les catholiques ou les orthodoxes leur témoignent : l'image – parce qu'elle est interprétation, réflexion sur le représenté – invite à ne pas demeurer à la surface des choses.

Mais il existe un autre aspect de l'iconoclasme que l'étude du professeur Christin suggère fortement. Le saccage n'est pas seulement destructeur ou blasphématoire, il est divinatoire et se déroule comme de véritables ordalies. Les réformés testent l'image par le Jugement de Dieu, « *Si tu es Dieu, fais miracle* » si l'image ne résiste pas aux coups et aux flammes, c'est que le Pape ment. L'ignorance superstitieuse qui sous-tend l'acte d'épuration intégriste conduit inéluctablement, parce qu'elle y est consubstantielle, à cette pratique populassière et démagogique.

Précisons qu'au cours des siècles, l'Église a toujours condamné le *Jugement de Dieu* [Nicolas I<sup>er</sup>, 858 ; Etienne VI, 885 ; Alexandre II, 1061 ; Innocent II, 1130 ; Alexandre III, 1159 ; Célestin III, 1191 ; Honorius III, 1216] « ...absolument interdit par les lois et les saints canons, **parce qu'on ne fait ainsi que tenter Dieu.** » ; « Cette condamnation est absolue et définitive. » (115)

« Faisons seulement remarquer que le Christ, au Calvaire, n'a pas tiré parti des pouvoirs surnaturels qu'Il possédait en vertu de Sa condition divine pour échapper à Son sort ou pour châtier ceux qui Le maltrahent. » (249)